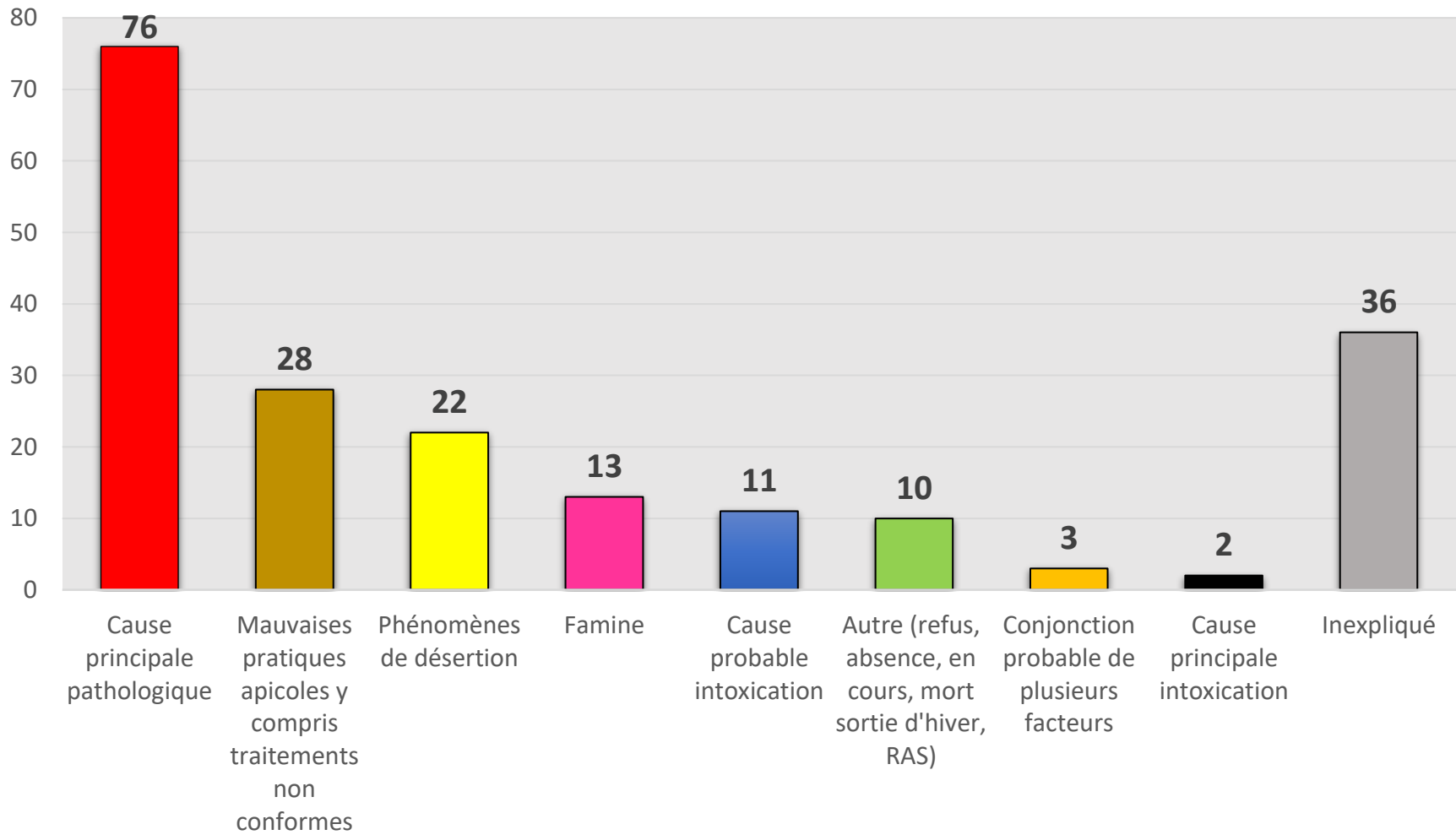


Enquête DGAL 2015 : répartition des alertes liées aux déclarations de mortalités aiguës et troubles des abeilles.



Source : F.MEZIANI, La surveillance officielle des mortalités massives aiguës des abeilles. Bilan 2015 et perspectives. La Santé de l'Abeille , n°275. 2016.

Opinion répandue...

« Il est aujourd'hui évident que les insecticides néonicotinoïdes sont responsables de la mortalité élevée des colonies d'abeilles domestiques. »

Notre analyse

*« Le bilan de l'enquête conduite sur l'année 2015 par les services de l'Etat dont les résultats ont été publiés par le ministère de l'agriculture en 2016 montre que les **pathologies restent un facteur explicatif dominant** de la mortalité des colonies. Parmi celles-ci *Varroa destructor* reste un problème majeur.*

*Viennent **ensuite les mauvaises pratiques apicoles**, comprenant des cas d'intoxication à partir d'insecticides non autorisés introduits volontairement dans les ruches pour lutter contre le varroa. *Varroa destructor* est un acarien parasite des abeilles qui affaiblit considérablement les colonies et transmet des virus pathogènes aux abeilles dont le redoutable DWV.*

*Bien que particulièrement surveillée dans cette enquête, la **responsabilité des insecticides employés en agriculture, y compris celle des néonicotinoïdes n'a pu, à aucun moment, être démontrée pour l'année 2015** ».*